



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-118573>

Département(s) de publication : **13**

Annonce n° **24-118573**

Fournitures

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :** SDIS 13

**Correspondant :** MELIS Ariane

**Adresse :** AVENUE BOISBAUDRAN, 13015 marseille

**Coordonnées :**

**Téléphone :** 0491284747

**Courriel :** armelis@sdis13.fr

**Adresse internet :** <https://pompiers13.org>

**Adresse internet du profil d'acheteur :** [https://sdis13.e-marchespublics.com/pack/annonce\\_marche\\_public\\_800\\_1047169.html](https://sdis13.e-marchespublics.com/pack/annonce_marche_public_800_1047169.html)

### Section 2 - Description du marché

**Objet du marché :** M807\_FOURNITURE ET MAINTENANCE DE VÊTEMENTS ET ACCESSOIRES EN NÉOPRÈNE POUR LES ÉQUIPES DU SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS (SDIS 13) INTERVENANT EN MILIEU AQUATIQUE ET HYPERBARE

**Lieu d'exécution et de livraison :** :1 avenue Boisbaudran, 13326 MARSEILLE CEDEX 15

### Section 3 - Caractéristiques du marché

**Caractéristiques principales :** Ce marché porte sur l'achat de fourniture et de maintenance de vêtements et accessoires en néoprène pour les équipes du service départemental incendie et sécurité (SDIS 13) intervenant en milieu aquatique et hyperbare L'ensemble de protection textile est destiné à préserver, par les exigences essentielles de santé et de sécurité, l'utilisateur, des phénomènes spécifiques rencontrés pendant ses actions de secours. Il répond également, à la problématique de l'hygiène individuelle et à un risque d'exposition aux toxiques résiduels auxquels l'agent pourrait être exposé à long terme. Les principaux dangers et effets pour ces équipements de protection individuelle (EPI) sont identifiés et caractérisés par : ¶ les phénomènes thermiques : l'ensemble de protection doit assurer une protection contre le froid ; ¶ les effets mécaniques et techniques ; ¶ la visibilité ; ¶ la pénibilité physique liée à l'ergonomie : l'ensemble est conçu et fabriqué de telle façon que, dans les conditions d'emploi auquel il est destiné, l'utilisateur puisse l'employer normalement, tout en disposant d'une protection appropriée d'un niveau aussi élevé que possible.

**Refus des variantes.**

## Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

48 mois à compter de la notification du marché.

## Section 5 - Conditions relative au marché

**Cautionnement et garanties exigés :** Se référer aux pièces de consultation

**Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :** Se référer aux pièces de consultation

**Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entrepreneurs, de fournisseurs ou de prestataires de services :** Se référer aux pièces de consultation

**Unité monétaire utilisée, l'euro.**

**Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.**

## Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

**Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :**

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire
- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 ou aux articles L. 2141-7 à L. 2141-10 du code de la commande publique ou, pour les marchés publics de défense ou de sécurité, qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L. 2341-1 à L. 2341-3 ou aux articles L. 2141-7 à L. 2341-5 du code de la commande publique (si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après)
- Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. ;5212-1, L. 5212-2, L. 5212 5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés
- Si le candidat est établi en France, une déclaration sur l'honneur du candidat justifiant que le travail est effectué par des salariés employés régulièrement au regard des articles L. ;1221-10, L. 3243-2 et R. 3243-1 du code du travail (dans le cas où le candidat emploie des salariés, conformément à l'article D. 8222-5-3° du code du travail)
- Si le candidat est établi ou domicilié à l'étranger, une déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il fournit à ses salariés des bulletins de paie comportant les mentions prévues à l'article R. 3243-1 du code du travail, ou des documents équivalents

**Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :**

- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)

**Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :**

- Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail
- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus

- Si l'attributaire est établi dans un Etat autre que la France, un certificat établi par les administrations et organismes du pays d'origine. Lorsqu'un tel certificat n'est pas délivré par le pays concerné, il peut être remplacé par une déclaration sous serment, ou dans les Etats où un tel serment n'existe pas, par une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant l'autorité judiciaire ou administrative compétente, un notaire ou un organisme professionnel qualifié du pays
- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté

## **Section 8 - Mode de passation du marché**

Type de procédure : procédure adaptée

## **Section 10 - Conditions de délai**

Date limite de réception des offres : 18/11/2024 à 10:00

Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

## **Section 11 - Autres renseignements**

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : M807

## **Section 12 - Adresses complémentaires**

Adresse à laquelle les offres/candidatures/demandes de participation doivent être envoyées :

Conditions de remise des offres ou des candidatures : Se référer aux pièces de consultation

## **Section 14 - Informations complémentaires**

Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents : Se référer aux pièces de consultation

---

Date d'envoi du présent avis à la publication : 17/10/2024